COMMUNE DE VILLEBAROU

A l'ensemble des parents d'élèves,

Villebarou, le 13 janvier 2025

Objet : **Inscription** au service Périscolaire pour **l'année scolaire 2025-2026**

Madame, Monsieur,

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire de votre enfant, vous devez vous munir de :

- La fiche sanitaire signée
- La photocopie des vaccinations obligatoire chaque année
- La responsabilité civile obligatoire au plus tard à la rentrée scolaire.

Ce dossier est indispensable pour accueillir votre enfant sur le service périscolaire, même ponctuellement.

Les Dossiers complets doivent être rapportés à la Maison de l'Enfance contrôlés et validés par Christophe, Edwige ou Mylène au plus tard le 31 Mai 2025.

La remise des documents est rapide si le dossier est complet, attention aucun dossier ne sera accepté, s' il est déposé à l'école ou en mairie. Nous pouvons vous recevoir à la Maison de l'Enfance, sur rendez-vous.

En complément, vous recevrez par mail la plaquette mise à jour (surveiller vos spams, les mails arrivent régulièrement dans les spams).
7 septembre lors du forum des associations de 10h à 13h. A cette occasion, vous pourrez découvrir l'ensemble des activités proposées sur la commune.

Contacts **ALP** :

Mylène : 02 54 90 53 19 / 06 83 87 17 61 periscolaire@villebarou.fr

ALP Mercredi

Christophe / Baptiste : 02 54 90 53 15 / 06 23 64 43 07 responsable-alsh@villebarou.fr

Un mail vous sera envoyé dès que le portail famille sera disponible. Vous pourrez effectuer les inscriptions pour la rentrée de septembre 2025.